REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-237 DU 29 AVRIL 2004

Chargeant Madame Céline SEIGNON KANDISSOUNON, Ministre de la Santé Publique de l'intérim de Madame Massiyatou LATOUNDJI épouse LAURIANO, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité, pour compter du samedi 24 avril 2004.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Loi N° 90 –032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation, le 3 avril 2001, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du samedi 24 avril au vendredi 30 avril 2004, Madame Céline SEIGNON KANDISSOUNON, Ministre de la Santé Publique est chargée de l'intérim du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité pendant l'absence de Madame Massiyatou LATOUNDJI épouse LAURIANO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 avril 2004

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPD 4 MFE 4 SGG 4 DC/MIL 2 MINISTERES 20 JO 1